

Le Film Fund Luxembourg et le Fonds des Médias du Canada rouvrent leur mesure incitative pour le codéveloppement et la coproduction de projets audiovisuels

Communiqué par : Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

Publié le 27.08.2024

Le Film Fund Luxembourg et le Fonds des médias du Canada ont annoncé aujourd'hui la réouverture de la Mesure Incitative Canada-Luxembourg pour le codéveloppement et la coproduction de projets audiovisuels.

Le programme soutient le codéveloppement de projets de télévision (fiction et animation), de longs-métrages d'animation et de projets de médias numériques, ainsi que la coproduction de projets de médias numériques (AR / VR / projets transmédias et nouvelles technologies) menés par des sociétés de production établies dans les deux pays. Au chapitre des nouveautés cette année : les projets qui ont déjà reçu un financement du Film Fund Luxembourg ou du Fonds des Médias du Canada peuvent demander un financement, à condition que cette demande ne concerne pas les mêmes activités ou la même phase de création précédemment financées.

Le budget du programme pour cette année est de +/- 530 000 €, chaque Fonds contribuant pour moitié. La contribution maximale pour chaque projet de développement financé (télévision, long-métrage d'animation ou média numérique) est de 60.000 € alors que la contribution maximale totale pour chaque projet de média numérique au stade de la production est de 330.000 €.

Un comité composé de représentants de chaque Fonds évaluera tous les projets admissibles en fonction d'une série de critères, notamment la valeur culturelle, le public cible, les réalisations passées et la faisabilité.

Toutes les formalités pour les sociétés requérantes luxembourgeoises afin de soumettre un projet pour financement se trouvent ici:

<https://filmfund.lu/financement/ffl-fmc/>

La date limite pour soumettre une demande est le 3 décembre 2024. Les décisions seront annoncées en janvier 2025.